



AGGLO

FRIBOURG - FREIBURG

AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AGGLOMÉRATION 2015

Proposition de contenu



Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

1	GÉNÉRALITÉS	1
1.1	Activités du Comité à l'intention du Conseil.....	1
1.2	Contrats et conventions	2
1.3	Préavis	4
1.4	Personnel.....	5
1.5	Communication.....	5
2	DICASTÈRES	7
2.1	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)	7
2.2	Dicastère des promotions (DP)	16
2.3	Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH).....	22
3	DIVERS	23
4	CONSEIL	24
5	SITE INTERNET	25
6	INFORMATIONS GÉNÉRALES	25

Rapport d'activités du Comité d'agglomération 2015

Conformément aux Statuts de l'Agglomération de Fribourg (Agglomération) adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération (Comité) élabore un rapport sur les activités de l'année écoulée. Il remet ce rapport au Conseil d'agglomération (Conseil) lors de l'approbation des comptes.

1 Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités, lors de ces séances, sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2015, le Comité a tenu 20 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire dédiée spécifiquement à la politique culturelle régionale.

Aucun changement n'est intervenu au niveau de la composition du Comité et des dicastères durant le dernier exercice.

1.1 Activités du Comité à l'intention du Conseil

○ Messages du Comité

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. Quatre messages ont ainsi été présentés au Conseil au cours de l'année 2015. Tous ces messages sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil du 30 avril 2015 :

- message N°31 en vue de l'approbation des comptes 2014 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°32 en vue de la libération des subventions des mesures de mobilité du PA2 (mesure n°11.13 : Arrêts du bus Briegli sur la Duensstrasse, mesure n°22.24 : Aménagement piétons et vélos Briegliweg, mesure n°23.2 : Aménagement abri-vélos et mesure n°21.7 : Passerelle mixte piétons/cyclistes entre Villars-Vert et Moncor).

Séance du Conseil du 8 octobre 2015 :

- message N°33 en vue de l'adoption du budget 2016 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°34 en vue de la libération du crédit complémentaire pour la Halte Fribourg/Freiburg Poya.

○ Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme de motion, postulat ou question. Conformément au Règlement du Conseil d'agglomération, le Comité dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2015, le Comité a traité 3 interventions. Toutes ces réponses sont disponibles en français et en allemand sur le site internet de l'Agglomération.

¹ Article 16 alinéa 1 lettre e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du comité d'agglomération.

Séance du Conseil du 8 octobre 2015 :

- réponse à la question N°20 concernant la prise en compte des besoins en transport public dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local et de la revalorisation des quartiers au sein de l'agglomération,
- réponse au postulat N°21 concernant les transports publics de l'agglomération et activités extrascolaires (Agglo-extrascuola),
- réponse à la question N°26 concernant le scénario démographique retenu pour le PA3.

1.2 Contrats et conventions

Domaine culturel

○ Convention tripartite sur les Assises de la culture

L'Agglomération, Coriolis Infrastructures et la Ville de Fribourg étaient liées, jusqu'en février 2014, par une convention dont l'objectif était de définir le nouveau cadre de la politique culturelle régionale. Cette réflexion s'est soldée par la publication du rapport « Culture 2030 », lequel a été remis aux responsables politiques régionaux le 16 octobre 2014².

Le Comité a pris acte avec réserves de ce rapport le 28 août 2015. Il a notamment regretté que ses objectifs généraux ne soient pas formulés de manière opérationnelle. Il a également relevé certains obstacles au niveau réglementaire en ce qui concerne la mise en place d'un pilotage culturel régional et la simplification des procédures. Il a également rappelé en ce qui a trait à l'augmentation des moyens financiers préconisés par le rapport précité que, vu les efforts financiers déjà consentis dans un passé récent, une augmentation significative du budget destiné à la culture, à court ou moyen terme, n'était guère envisageable.

Les suites opérationnelles à donner à ce rapport seront étudiées de manière approfondie dans le courant de l'année 2016.

○ Convention annuelle avec Caritas Fribourg pour la CarteCulture

L'Agglomération finance la CarteCulture depuis 2011, dans le cadre d'une convention renégociée chaque année avec Caritas Fribourg. La CarteCulture est nominative et donne accès à une offre culturelle, sportive et de formation à prix réduit (rabais de 30 à 70%, selon les partenaires). Cette carte annuelle est gratuite pour les enfants et les adultes. Son obtention est conditionnée au lieu de domicile des personnes disposant de revenus modestes ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale ainsi qu'aux familles monoparentales en situation financière précaire.

Le Comité est favorable, sur le principe, au maintien et au développement de ce vecteur de diffusion culturelle. Vu le faible nombre de cartes distribuées aux bénéficiaires potentiels (527 cartes en 2015), le Comité a décidé de réduire le montant alloué au projet à CHF 25'000 en 2015 (CHF 35'000 en 2014). Il a également réitéré ses demandes relatives à la mise en œuvre de mesures de diffusion et de communication plus adaptées auprès de l'organisme porteur du projet.

Si les résultats obtenus en matière de diffusion ne donnent toujours pas satisfaction au cours des premiers mois du nouvel exercice, le Comité entend mettre à profit l'année en cours afin de définir une nouvelle stratégie visant à une gestion plus rationnelle du projet.



² Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : www.assises-culture.ch.

O Participation à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS)

Dans le cadre de la Convention trisannuelle (signée en février 2012) qui lie l'Agglomération à l'association CORODIS, le Comité a décidé d'augmenter, dès 2014, sa participation annuelle de CHF 5'000 à CHF 7'500. La décision du Comité s'explique par sa volonté de renforcer son soutien aux productions théâtrales et chorégraphiques romandes. La contribution 2015 de l'Agglomération est restée stable. Elle représente 5% des montants versés par les villes romandes (y compris Bienne). La CORODIS est également soutenue par la Loterie Romande, la Société Suisse des Auteurs (SSA) et Label + théâtre romand.

Ce soutien à la CORODIS n'est pas considéré comme une subvention culturelle et ne vient donc pas grever les ressources destinées aux acteurs culturels régionaux. La CORODIS fonctionne sur un principe de solidarité et de mise en commun des ressources. Ses membres s'engagent à verser une contribution annuelle pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Pour de plus amples informations : www.corodis.ch.

CANTONS	Comptes 2013	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016
BERNE	8'000	13'000	13'000	13'000
FRIBOURG	30'000	30'000	30'000	30'000
GENEVE	65'000	65'000	65'000	65'000
JURA	10'000	10'000	10'000	10'000
NEUCHÂTEL	10'000	15'000	15'000	15'000
VALAIS	15'000	15'000	15'000	15'000
VAUD	100'000	100'000	100'000	100'000
Total CANTONS	238'000	248'000	248'000	248'000
Villes				
Bienne	5'000	5'000	5'000	5'000
Bulle	3'000	3'000	3'000	3'000
Carouge	3'800	4'000	4'000	4'000
Delémont	1'000	1'000	1'000	1'000
Agglomération de Fribourg	5'000	7'500	7'500	7'500
Ville de Fribourg	1'000	1'000	1'000	1'000
Genève	35'000	35'000	35'000	35'000
La Chaux-de-Fonds	7'000	7'000	7'000	7'000
Lausanne	35'000	35'000	35'000	35'000
Martigny	1'000	2'000	2'000	2'000
Meyrin	4'000	4'000	4'000	4'000
Monthey	4'000	4'000	4'000	4'000
Morges	2'000	5'000	5'000	5'000
Neuchâtel	10'000	10'000	10'000	10'000
Nyon	4'000	5'000	5'000	5'000
Renens	2'000	2'000	2'000	2'000
Sierre	2'500	2'500	2'500	2'500
Sion	3'000	5'000	5'000	5'000
Vevey	3'000	3'000	3'000	3'000
Yverdon-Les-Bains	3'000	5'000	5'000	5'000
Total Villes	134'300	146'000	146'000	146'000
Totaux CANTONS et Villes	372'300	394'000	394'000	394'000

Domaine de l'aménagement régional

O Accord sur les prestations du Projet d'agglomération de deuxième génération de Fribourg (PA2)

Sur la base de l'évaluation définitive du PA2 par l'Office fédéral du développement territorial et de la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération par l'Assemblée fédérale en 2014, l'Accord sur les prestations du PA2 a pu être signé par le Comité (15 janvier 2015), le Conseil d'Etat (5 mai 2015) et le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (9 février 2015). Cet Accord règle la participation de la Confédération à la mise en œuvre des mesures du PA2 de Fribourg et précise les mesures imputables au fonds d'infrastructure ainsi que celles que la Confédération exclut de ce cofinancement mais dont elle exige la réalisation. Pour rappel, un taux de cofinancement fédéral de 40% (plus haut taux attribué aux projets d'agglomération de deuxième génération) a été accordé à 57 mesures du PA2 pour un total de CHF 23.24 millions (prix d'octobre 2005).

○ Convention entre l'Etat et l'Agglomération relative au PA2 et aux implications financières des différentes parties

Dans le contexte de la négociation de l'Accord sur les prestations du PA2 en 2014, le Conseil d'Etat et le Comité ont décidé de conclure une convention destinée notamment à régler les modalités de répartition du cofinancement fédéral entre l'Etat et l'Agglomération. Cette convention, négociée en 2015, définit la participation de l'Etat pour les mesures cofinancées par la Confédération et fixe les principes pour la vérification du coût des mesures, leur préfinancement, la prise en charge des surcoûts et le traitement du renchérissement et de la TVA. Elle a été signée le 24 avril 2015 par le Comité et le 5 mai 2015 par le Conseil d'Etat.

Administration générale

○ Convention entre l'Agglomération et la commune de Matran relative au dépôt des archives de l'Agglomération

L'Agglomération a accumulé, au cours de son existence, une importante masse d'archives en lien avec ses activités. Elle est également en charge de la gestion des documents liés à l'ancienne Communauté urbaine des transports de l'agglomération fribourgeoise (CUTAF). Les locaux de l'administration ne permettant pas de gérer et de stocker adéquatement ces documents, décision a été prise de les déplacer dans un endroit approprié.

Le Comité a passé, le 19 octobre 2015, une convention avec la commune de Matran, laquelle prévoit la mise à disposition d'un local situé sous l'école primaire. Les personnes intéressées à consulter les archives peuvent s'annoncer directement auprès du Secrétariat de l'Agglomération qui entreprendra les démarches nécessaires en vue de fournir les documents recherchés sous forme papier ou sous forme informatique, s'ils existent.

1.3 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement local (PAL) des communes membres ou sur les plans d'aménagement de détail (PAD) qui les complètent.



En 2015, le Comité a ainsi rendu 16 préavis, qu'il a ensuite transmis au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) :

Commune/Région	Type de préavis	Dossier	Date
Fribourg	PAD, examen final	PAD Richemond	12.02.2015
Matran	PAL, révision générale	PAL	13.02.2015
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD « St-Léonard patinoire »	19.02.2015
Granges-Paccot	Mise en zone, examen final	Approbation mise en zone art. 28 RF	30.04.2015
Marly	PAD, examen final	PAD « Moraty »	23.04.2015
Düdingen	PAD, examen final	PAD « Düdingenplus, Sektoren A und B »	23.04.2015
Fribourg	PAD, examen préalable	PAD « Pilettes »	23.04.2015
Villars-sur-Glâne	PAD, examen final	PAD n°47 « Eglise-Village »	23.04.2015
Avry	PAL, examen final	Révision général du PAL	11.06.2015
Fribourg	PAD, examen final	PAD « Parc de la Fonderie »	02.06.2015
Fribourg	PAZ et PAD, examen préalable	PAZ et PAD « Les Hauts de Schiffenen II »	09.07.2015
Villars-sur-Glâne	PAD, examen préalable	PAD n°44 « Rte de l'Eglise Inférieure »	10.09.2015
Fribourg	PAZ et PAD, examen préalable	PAZ et PAD « Ancienne Gare »	10.09.2015
Matran	PAL, examen préalable	PAL	15.10.2015
Granges-Paccot	PAL, examen final	PAL	15.10.2015
Fribourg	PAD, examen final	PAD « Beaumont Sud »	03.12.2015

1.4 Personnel

L'année 2015 a été marquée par des fluctuations importantes en termes de personnel. Cette situation s'explique par le départ de plusieurs collaborateurs de longue date mais également par de nouveaux engagements qui ont permis de renforcer les compétences métiers au sein de l'Agglomération. L'engagement des nouveaux collaborateurs est évoqué au chapitre 6. L'effectif total des collaborateurs est ainsi passé de 7, à la fin 2014, à 10 collaborateurs au 31 décembre 2015, auquel il faut ajouter un stagiaire traditionnellement affecté au Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité.

Mme Corinne Margalhan-Ferrat, qui a dirigé l'Agglomération depuis sa création en 2008, a quitté ses fonctions au 30 avril 2015. Le Comité a alors nommé un nouveau Secrétaire général en la personne de M. Félicien Frossard. Ce dernier a repris la fonction de Mme Corinne Margalhan-Ferrat dès le 1er août 2015. L'intervalle à la tête de l'institution a été assuré par Mme Anne-Elisabeth Nobs, membre du Comité.

Grâce à ces divers engagements, l'Agglomération devrait être à même de faire face à la charge de travail qui pèse sur elle, tout en disposant des ressources nécessaires pour le lancement de projets en attente depuis plusieurs années, notamment dans le domaine de l'aménagement et de la mobilité.

1.5 Communication

En 2015, hormis les activités classiques de communiqués de presse et réponses aux questions des médias, le Comité a mené différentes actions de communication.

○ Conférences de presse

- Le 29 juin 2015, le Comité a prononcé un discours lors du vernissage de l'école de Marly-Cité durant lequel une présentation des résultats de l'atelier participatif a également été faite en présence des élèves de l'école. Cet atelier participatif a eu lieu dans le cadre de la requalification de la cour d'école de Marly-Cité, un projet-pilote du projet-modèle « Espace ouvert Fribourg ». Cette manifestation a bénéficié d'une

couverture médiatique réjouissante avec la parution de deux articles dans les Freiburger Nachrichten et d'un article dans le journal de La Liberté.

- Le 14 septembre 2015, le Comité était représenté par Félicien Frossard lors de la conférence de presse d'ouverture de la douzième édition de la Semaine de la Mobilité fribourgeoise (SEMOB). Cet événement, qui s'est déroulé du 16 au 22 septembre 2015, a consacré la nouvelle identité visuelle de la manifestation et a permis à un public nombreux d'en apprendre davantage sur la mobilité en s'amusant, par le biais d'un concours intitulé « Mobile, pas débile ! ».
- Le 4 novembre 2015, deux représentants du Comité ont pris part à une conférence de presse organisée par l'Etat de Fribourg et les CFF concernant le déplacement de la halte ferroviaire de Givisiez ainsi que le lancement de la mise à l'enquête du Pont du Tiguellet.

○ Soirée d'information relative au renouvellement des arrêtés culturels

Le 19 novembre 2015, le Comité a organisé une soirée d'information à laquelle les institutions bénéficiaires de subventions pluriannuelles ainsi que plusieurs représentants du monde politique et associatif ont été conviés.

Les enjeux liés au changement de l'acte juridique servant de base à l'octroi des subventions pluriannuelles ainsi que diverses problématiques plus larges relatives à la politique culturelle régionale ont été évoqués. Les acteurs culturels présents ont également pu assister à la présentation de la plateforme culturelle valaisanne « Culture Valais ». La conférencière invitée a notamment souligné le rôle fédérateur de cette plateforme et le renforcement de la collaboration qui s'en est suivi entre les différents acteurs au niveau régional.

○ Ateliers PA3

Ateliers „Conseil d'agglomération“

Dans le cadre de l'élaboration du Projet d'agglomération de troisième génération de Fribourg (PA3), le Comité a organisé trois ateliers ouverts aux membres du Conseil d'agglomération, aux collaborateurs des communes et du canton ainsi qu'à des tiers comme les représentants des TPF, du WWF, de l'ATE ou de la Mobilité piétonne Suisse. Ces ateliers ont permis aux participants de contribuer à l'élaboration du PA3. Suite à chaque atelier, un rapport a été publié. Ces rapports sont disponibles en français et allemand sur le site internet de l'Agglomération.



○ Site internet et site cartographique

Durant l'année écoulée, le Comité a travaillé de manière intensive sur le renouvellement du site internet. L'objectif est d'offrir une plateforme détaillée, attrayante et simple d'utilisation aux personnes qui souhaitent s'informer ou requérir une prestation de la part de l'Agglomération. Le nouveau site internet sera mis en ligne dans le courant de l'année 2016, parallèlement au changement de législature. Il est appelé à devenir un véritable vecteur d'informations auprès du public.

Dans l'intervalle, le site internet actuel de l'Agglomération est régulièrement mis à jour. L'ensemble des documents en vue des séances du Conseil y est notamment disponible, tant en français qu'en allemand.

Depuis le mois de novembre 2014, le site cartographique de l'Agglomération est en ligne. Il contient toutes les cartes liantes du Rapport stratégique du Plan directeur de l'Agglomération. Ce site est hébergé et entretenu par la Ville de Fribourg (Sitecof).

O Agglo News

Pour la première fois en 2014, le Comité a fait éditer une brochure bilingue de deux pages « Agglo News » à l'intention des membres du Conseil et des communes membres. Le format choisi permet d'informer, en quelques mots, sur les activités du Comité ainsi que sur les projets et travaux en cours. Depuis, le Comité a publié l'« Agglo News » à l'occasion de chaque séance ordinaire du Conseil. Ces brochures peuvent être également consultées sur le site internet de l'Agglomération.



2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2015, le DAEM s'est réuni à 16 reprises, en séance ordinaire, et à 4 reprises, en séance extraordinaire. Le DAEM a également pris part aux 3 ateliers participatifs mis sur pied dans le cadre de l'élaboration du Projet d'agglomération de troisième génération de Fribourg (PA3).

Des rencontres spécifiques entre ce Dicastère, la Coordinatrice des agglomérations et le Chef du Service cantonal de la mobilité (SMo) ont eu lieu à plusieurs reprises. Ces rencontres régulières portent sur la coordination des prestations de transport public (TP) aux échelles régionale et cantonale, sur les aspects financiers en liaison avec les subventions cantonales des TP ainsi que sur les projets concrets de développement du réseau ou de coordination des mesures liées projet d'agglomération. Le DAEM a préparé 2 projets de message qu'il a soumis au Comité (messages N°32 et 34).



Aménagement régional

O **Projet d'agglomération de troisième génération de Fribourg (PA3)**

Le calendrier initial fixait la remise du PA3 à la Confédération le 30 juin 2016. En février 2015, la Confédération a repoussé ce délai au 31 décembre 2016. Ce nouveau délai a permis de prolonger la phase d'élaboration du contenu jusqu'en décembre 2016.

En décembre 2014, le Comité a lancé 3 appels d'offre pour l'élaboration des parties aménagement, mobilité et nature & paysage du PA3. Sur 12 bureaux invités, 9 ont envoyé une offre. Suite à l'évaluation de ces offres, le Comité a octroyé les mandats aux bureaux techniques suivants :

- Partie aménagement et élaboration des documents : Archam SA
- Partie mobilité : team+ en association avec Roland & Ribl SA
- Partie nature & paysage : ÖkoBüro

Le 10 février 2015, les mandataires et les collaborateurs de l'Agglomération se sont rencontrés une première fois pour organiser les travaux.

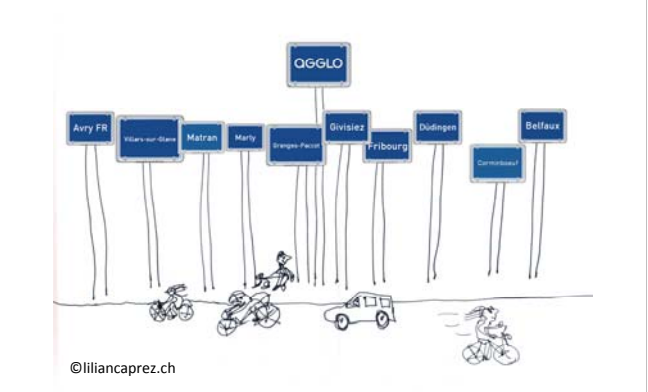
L'élaboration du contenu du PA3 s'est faite en 3 étapes :

- 1) L'adaptation du concept territorial du PA2
- 2) L'élaboration des stratégies d'urbanisation, de mobilité et de nature & paysage
- 3) La définition des mesures

Pour assurer la consolidation politique, le Comité a décidé d'accompagner l'élaboration du PA3 d'un processus participatif, selon la méthodologie des grands groupes, qui incluait les Conseillers et Conseillères d'agglomération, les collaborateurs des services cantonaux, les membres de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) ainsi que les représentants associatifs.



©liliancaprez.ch



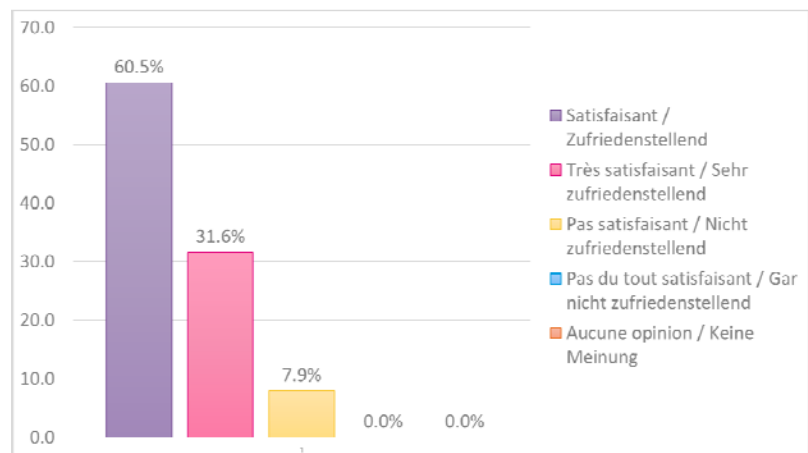
©liliancaprez.ch

Trois ateliers participatifs ont eu lieu les 25 et 26 février, le 17 juin ainsi que le 12 novembre 2015. Le premier atelier a permis de mettre en avant les forces et faiblesses du PA2 et d'adapter le concept territorial des trois axes du PA2. Lors du deuxième atelier, le concept territorial adapté ainsi que les stratégies d'urbanisation, de mobilité et de paysage & nature ont été présentés. Les participants ont alors eu la possibilité de se prononcer sur ces stratégies. Le 12 novembre 2015, les participants ont eu droit à une présentation sur le processus du choix des mesures. Suite à cela, ils ont pu se prononcer sur la vue d'ensemble des mesures, présentées à l'aide de différentes affiches. Les résultats de chaque atelier ainsi que le déroulement et la liste des participants ont été publiés dans trois rapports d'atelier disponibles sur le site internet de l'Agglomération.

Comme ces ateliers ont été organisés pour la première fois, l'avis général des participants était d'autant plus important. Ces derniers ont pu répondre à un sondage qui a été effectué suite au dernier atelier. Le résultat global de l'analyse montre qu'une majorité de personnes a apprécié ces ateliers. Le sondage peut être consulté dans son intégralité dans le rapport d'atelier du 12 novembre 2015, téléchargeable sur le site de l'Agglomération.



Réponse à la question « De manière générale, à quel point les ateliers vous ont-ils satisfaits ?
Wie zufriedenstellend waren für Sie die Workshops gesamthaft? »



Impressions du premier atelier - Salle des Fêtes de St-Léonard, Fribourg



Impressions du deuxième atelier - Forum Fribourg



Impressions du troisième atelier - Salle des Fêtes de St-Léonard, Fribourg



A ces ateliers participatifs se sont ajoutés trois ateliers avec la CARM. L'atelier du 21 mai 2015 a permis de discuter du concept territorial et des stratégies d'urbanisation, de mobilité et de nature & paysage. L'atelier du 23 septembre 2015 a eu pour thème le processus du choix des mesures ainsi que les mesures proposées. Quant à l'atelier du 2 décembre 2015, la discussion a porté sur le concept TP. A la demande des membres de la CARM, des entretiens bilatéraux avec les communes ont eu lieu au printemps et en automne 2015, pour discuter des stratégies et de leurs effets pour la commune en question, respectivement pour discuter des mesures retenues. Ces entretiens ont permis de bien prendre en compte les spécificités et besoins locaux des communes.



Visite d'un terrain à Belfaux



Visite du Marly Innovation Center (MIC)
à Marly



Présentation à Givisiez



Présentation à Granges-Paccot

Le Comité est persuadé que ces ateliers et entretiens ont permis de non seulement augmenter la qualité du PA3, mais aussi de renforcer la consolidation politique du projet.

Durant tout le processus d'élaboration du projet, l'administration de l'Agglomération a veillé à ce que les propositions élaborées par les mandataires aboutissent à un projet cohérent et coordonné entre les différents aspects urbanisation - mobilité - nature & paysage. Le 23 décembre 2015, les mandataires ont transmis la version PA3 V0 à l'administration de l'Agglomération. Au début de l'année 2016, l'administration a effectué un important travail de supervision dans le but de s'assurer du bien-fondé du concept territorial, de la praticabilité des différentes stratégies retenues ainsi que de la cohérence et du caractère régional des mesures proposées. La validation de ce travail par le Comité interviendra durant le premier trimestre 2016.

Calendrier PA3

Le calendrier ci-dessous donne une vue d'ensemble des différentes étapes d'élaboration du PA3. Certaines dates ne sont pas définitivement arrêtées et sont mentionnées à titre purement indicatif.

Mai 2015 – décembre 2016

2015		
Concept, stratégie, démographie	28 avril	DAEM
	21 mai	CARM
	2 juin	DAEM
	17 juin, 14h-18h	Atelier: résultats intermédiaires
	9 juillet	Comité: validation
Mesures	23 septembre toute la journée	CARM
	13 octobre	DAEM
	12 novembre, 8h-13h	Atelier: résultats finaux
	3 décembre	Comité: validation
2016		
PA3 V0	28 janvier	Comité: validation PA3 V0 Prévoir 3h de séance
	29 janvier – 27 février	Traduction f/d
	28 février & 20 mars	Elections
	23 mars	Conseil: libération pour la Consultation publique
	24 mars – 23 mai 24 mars – 23 juin	Consultation publique Consultation auprès des services techniques des communes et du canton
	En avril: séances publiques f/d	Public
	Avril/mai: présentation du PA3	Conseil CARM
	30 juin	Conseil: Séance constitutive
	23 juin – 30 juin	Rapport de consultation
	7 juillet	Comité valide rapport cons.
PA3 V1	8 juillet – 18 août	Elaboration PA3 V1
	25 août*	Comité: validation PA3 V1
	26 août – 6 octobre	Traduction f/d
	13 octobre	Conseil: adopte V1 → Amendements → V2
PA3 V2	30 octobre	Envoi PA3 V2 à l'Etat
	Novembre	Conseil d'Etat: approbation: Arrêté d'approbation CE
PA3 V3	31 décembre	Dépôt Conf

Examen préalable du canton

CAME: traitement des divergences majeures

Examen final

○ Projet-modèle « Espace ouvert Fribourg/Freiraum Freiburg »

Le projet-modèle « Espace ouvert Fribourg/Freiraum Freiburg », qui a été retenu par la Confédération parmi 149 projets déposés, a débuté en mai 2015 à l'école primaire de Marly-Cité.

Projet-pilote à Marly

Lors d'une rencontre avec les professeurs de l'école primaire de Marly-Cité, l'idée du projet ainsi que les différentes étapes prévues ont été présentées et discutées. L'objectif de ce projet est la requalification de la cour de l'école de Marly-Cité comme espace de jeu pour les élèves. Un atelier mené par « Verzone Woods Architectes » a eu lieu le 23 juin 2015 sous forme de jeux. Les élèves ont participé à



4 postes où il était demandé de prendre le rôle de médecins, d'architectes, de juges et de politiciens. Chaque poste avait une approche différente afin de permettre aux enfants d'imaginer la manière dont ils souhaitaient transformer leur cour d'école.

Recrée ta cour!

Déjà en route, le réaménagement de la cour d'école de Marly Cité a pris un nouveau tournant!
Le 23 juin 2015, un rallye a été organisé au sein de l'établissement scolaire pour mieux comprendre les besoins et envies des enfants envers leur cour d'école et ainsi alimenter les réflexions de professionnels.

Cette journée a permis de développer une vision d'ensemble et de mieux cerner les attentes de chaque groupe d'âge, considérant aussi bien les classes enfantines que les classes primaires.
4 postes ont été réalisés pour collecter les informations auprès des 300 enfants de l'école.

Organisation du rallye

Chaque poste avait un objectif clair et proposait une activité ludique, permettant aux enfants de s'exprimer!

Toutes les 15 minutes, les classes ont tourné de poste en poste.

- 1 Jeu du médecin : diagnostiquer
- 2 Jeu de l'architecte : imaginer
- 3 Jeu du juge : trancher
- 4 Jeu du politicien : prioriser

Résultats

L'ensemble des résultats de la journée de rallye sont exposés ici. L'analyse des résultats est présentée sous la forme de 4 panneaux, numérotés selon le jeu qui leur est associé. Les présents résultats serviront de base aux discussions avec les différentes parties prenantes en lien avec le réaménagement de la cour et inspireront les propositions qui seront faites par la suite.

3 Jeu du juge

Par ce poste, les enfants ont exprimé leurs préférences en termes d'espaces de récréation.
Sur la base d'une sélection d'images, les élèves ont été appelés à faire des choix en faveur des ambiances et des aménagements qu'ils aimaient le plus, avant d'apprécier divers matériaux.
Chaque enfant a successivement voté en déposant des petites graines, à son bon sens.

Les résultats obtenus lors de ce poste sont ici présentés pour l'ensemble de enfants puis par catégories d'âge.

Ambiances et aménagements par ordre de préférence des enfants

Les enfants apprécient aussi bien les espaces de récréation actifs que les lieux fermés, où se cacher.

Matériaux par ordre de préférence des enfants

Les enfants préfèrent les revêtements et matériaux souples aux structures rigides ou l'on peut se faire mal.

Les résultats de ces ateliers ont été présentés lors d'un vernissage durant lequel l'école a également présenté les créations picturales que les élèves avaient effectuées quelques semaines avant l'atelier sur ce même thème. Suite à cet atelier, le bureau d'architecte a élaboré un projet de requalification de la cour d'école. Ce projet a ensuite été présenté à la commune de Marly. Il s'agit désormais de trouver un financement pour ce projet. Il est prévu de mettre en œuvre une première partie du projet au printemps 2016.

Projet-pilote « Route de Villars »

Ce projet a comme objectif la requalification de la cour commune de 3 immeubles locatifs. Ce projet a été lancé en décembre 2015. Un premier atelier avec les locataires devrait avoir lieu au début de l'année 2016.

O Raum+

La méthode Raum+ est une méthode scientifique développée par l'EPFZ afin de calculer le potentiel de la réserve de zones à bâtir existante. En mars 2014, le Comité a décidé de procéder à ce travail d'inventaire dans les 10 communes qui composent l'Agglomération. Les géodonnées dont disposait l'équipe de l'EPFZ ont été confrontées aux informations disponibles à l'échelle communale lors d'une série d'entretiens, au début de l'année 2015. A l'été 2015, ces informations supplémentaires ont été intégrées à la base de données sur laquelle se fonde l'analyse de la haute école. En automne, l'EPFZ a établi une première version du rapport sur les réserves de zones à bâtir de l'Agglomération. Ce rapport sera publié en français et en allemand au printemps 2016 et la plateforme informatique, qui permet d'identifier les potentiels disponibles en matière de zones à bâtir, sera accessible aux communes au printemps 2016 également.

Mobilité

O Gestion et coordination des réseaux de mobilité

Réseau de transport public (TP)

Les prestations introduites en 2014 ont été reconduites en 2015. Elles reprennent les modifications apportées à l'horaire le 24 août 2014. Il n'y a globalement pas d'autres changements, hormis quelques adaptations des horaires en lien avec la mise en service de la halte ferroviaire « Fribourg/Freiburg Poya ». L'année 2015 doit donc être considérée comme une période de consolidation de l'offre TPF bisannuelle 2014-2015. Le budget 2015, adopté par le Conseil le 9 octobre 2014, comprenait des prestations TP s'élevant à CHF 22.2 millions. Le budget 2016, adopté le 8 octobre 2015 par le Conseil, prévoit quant à lui une légère diminution des coûts (CHF 22.15 millions) à charge de l'Agglomération, pour des prestations en légère augmentation.



Réseau de vélos en libre-service (VLS)

Le réseau de VLS de l'Agglomération appartient aux communes de Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne. Ces dernières ont investi plus de CHF 800'000 dans l'achat des vélos et des stations depuis 2011, dont la moitié a été subventionnée par l'Agglomération. Le réseau de VLS comprend ainsi, depuis sa mise en service :

- 115 bornes réparties sur 10 stations
- 69 vélos mécaniques
- 19 vélos électriques

PubliBike SA est le prestataire en charge de la gestion du réseau. Ladite société est au bénéfice d'un contrat d'exploitation avec les communes précitées. Elle a communiqué le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

Libellé	CHF (TTC)
Coûts d'exploitation	-234'113
Recettes directes (vente d'abonnements, sponsors, ...)	+96'537
Forfait d'exploitation contracté entre les communes et PubliBike	+78'050
TOTAL	-59'526

Les comptes de PubliBike ne sont donc pas équilibrés, tout comme en 2014 où le déficit d'exploitation s'élevait à CHF 30'000 TTC. Ces chiffres reflètent notamment la diminution du nombre d'emprunts de vélos entre 2014 et 2015. Ce résultat s'explique non seulement par une météo défavorable à la pratique du vélo mais également par un réseau qui n'a pas été développé depuis 2012. Ce dernier n'est donc plus suffisamment attractif pour les usagers.

Dans ce contexte, l'Agglomération et les communes ont fait part de leur inquiétude à PubliBike. Des propositions visant à équilibrer les comptes et rendre le réseau plus attractif seront étudiées en 2016 par les communes et l'Agglomération. Le Conseil sera informé de la suite qu'il sera donné au projet de VLS, à l'automne 2016.



Réseau des parkings d'échange (P+R)

En 2015, le réseau comptait 8 parkings d'échange. Le Comité rappelle que, si les recettes des cartes journalières TP sont versées à Frimobil, celles des abonnements mensuels et annuels des P+R sont versées à l'Agglomération. Les recettes de stationnement sans utilisation d'un titre de transport reviennent aux communes propriétaires concernées (Avry, Fribourg, Givisiez, Marly et Villars-sur-Glâne).

En 2015, les recettes des P+R relevant de l'Agglomération se sont élevées à un montant global de CHF 180'130.60, dont CHF 104'412.00 provenaient de la vente d'abonnements mensuels et annuels retirés au guichet CFF de la gare de Fribourg. Les CHF 75'698.60 restants, attribuables aux tickets combinés « bus+parking » prélevés aux parcomètres des communes membres, ont été reversés à la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR), conformément à la convention qui lie l'Agglomération à cette dernière.

En comparaison avec les exercices 2013 et 2014, les recettes 2015 des P+R se présentent comme suit :

	2013	2014	2015	Evolution 2014-2015	
P+R CFF	71'496.00	80'658.00	104'412.00	23'754.00	29.45%
P+R communes membres	24'569.00	28'765.60	75'698.60	46'933.00	63.15%
TOTAL	96'065.00	109'423.60	180'130.60	70'707.00	64.60%

Le montant total des recettes a progressé de 64% entre 2014 et 2015. La moitié de l'augmentation provient d'une croissance des ventes d'abonnements P+R, suite à un changement tarifaire opéré par la Ville de Fribourg sur le stationnement situé sur le domaine public. La seconde moitié de l'augmentation nécessite une analyse plus détaillée. En effet, il est constaté qu'un certain nombre d'utilisateurs utilisent les P+R pour stationner en longue durée, sans forcément faire usage des transports publics. La situation sera donc étudiée en 2016 et des mesures seront annoncées afin de supprimer cet usage indésirable des parkings d'échange.

○ Etudes

Image directrice du développement du réseau des transports publics à l'horizon 2030

Le réseau des TP de l'Agglomération a été développé essentiellement au travers de mises à niveau successives des lignes urbaines et régionales. Elles sont le fruit de diverses réflexions ponctuelles. L'image directrice vise à définir un réseau rationnel et efficace étudié à l'échelle de l'Agglomération en tenant compte du réseau de TP régional. Elle prévoit un développement à l'horizon 2030, avec des étapes de mise en œuvre intermédiaires. Elle présente également l'avantage de pouvoir être adaptée en fonction des développements urbains à venir. L'objet de cette étude a également été intégré aux travaux préparatoires du Projet d'agglomération de troisième génération de Fribourg (PA3). Elle constitue ainsi une base de référence pour la définition des mesures du PA3 en matière de TP, à l'horizon 2019-2021. En outre, elle permettra de commander des prestations aux entreprises de transport de façon échelonnée.



©liliancaprez.ch

Comportement de la mobilité dans le canton de Fribourg : analyse de la demande et identification des potentiels de report modal

L'étude a été commanditée par les TPF, l'Etat de Fribourg, Mobul et l'Agglomération. Elle a permis d'analyser le profil des usagers des transports publics et la perception que ceux-ci ont des moyens de transport, tous modes confondus (voiture, vélo, transport public, marche). Il s'agit donc d'une étude qui lie des critères sociologiques et démographiques à l'offre actuelle des transports publics. L'analyse a été établie sur la base d'indicateurs statistiques et d'une enquête auprès de 1000 personnes dans le canton de Fribourg, dont près de 250 au sein de l'Agglomération. Les résultats de ce travail permettront aux commanditaires et aux entreprises de transport de cibler leurs

actions de communication en vue d'accroître le nombre d'utilisateurs des transports publics mais également de concrétiser des projets découlant des plans directeurs régionaux ou cantonaux dans le domaine de la mobilité.

○ Halte Fribourg/Freiburg Poya

La mise en service de la nouvelle halte ferroviaire « Fribourg/Freiburg Poya » a eu lieu lors du changement d'horaire du 14 décembre 2014. Le décompte final pour sa construction a été établi en 2015. Initialement devisé à CHF 9.9 millions hors taxes (HT), avec une marge de fluctuation de +/-20%, le projet a finalement engendré des surcoûts de l'ordre de +26.7% pour s'établir à CHF 12.54 millions HT. Ces surcoûts sont notamment dus aux modifications du projet demandées par l'Office fédéral des transports, à des difficultés géotechniques liées à la mauvaise qualité du talus ferroviaire et à une coordination délicate avec le projet du pont de la Poya qui a notamment eu un impact sur l'adjudication du mandat de génie civil. Pour l'Agglomération, qui finançait le projet à hauteur de 30% aux côtés de l'Etat de Fribourg (35%) et des CFF (35%), le surcoût s'est monté à CHF 792'000 HT, soit une participation globale de CHF 4'017'816 toutes taxes comprises.

○ Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité

Le Comité a traité les demandes de subvention déposées par les communes de Düdingen et Villars-sur-Glâne pour des infrastructures de mobilité (arrêts de bus, abri-vélos, cheminement de mobilité douce et passerelle de mobilité douce). Ces subventions ont représenté un volume d'investissement de CHF 637'800 (valeur 'avril 2011', hors renchérissement et hors TVA, cofinancement fédéral inclus). Elles ont ensuite été soumises au Conseil pour libération (message N°32).

○ Soutien financier à des mesures de gestion de la mobilité

Le Comité a décidé de continuer de soutenir, en 2015, les mesures de gestion de la mobilité ci-après :

Pédibus

Un montant de CHF 6'000 a été versé à la coordination « Pédibus » mise en place au niveau cantonal.



Semaine de la Mobilité (SEMOB)

Un montant de CHF 5'000 a été accordé à la SEMOB qui a eu lieu du 16 au 22 septembre 2015. Pour cette douzième édition, un accent particulier a été mis sur la sécurité routière ainsi que sur des activités ludiques et didactiques proposées par les partenaires de la manifestation, dans l'enceinte de Fribourg-Centre. Aux côtés des traditionnelles actions de sensibilisation à une mobilité durable, respectueuse des humains et de l'environnement, cette édition s'est distinguée par un concours proposant de parcourir les rues de la ville à la recherche de questions destinées à tester son « quotient de mobilité ».



Cours « être et rester mobile »

être mobile

Le Comité a décidé de renouveler son soutien (CHF 1'836) à l'organisation de ces cours qui s'adressent aux seniors du canton et doivent leur faciliter l'utilisation des TP. Ces cours ont été organisés en français et en allemand, à Fribourg et à Düdingen.

Défi vélo

Pour la deuxième fois en 2015, le Comité a décidé de soutenir financièrement l'action « Défi vélo » organisée par Pro vélo Fribourg/Freiburg, à hauteur de CHF 2'000. Organisé à l'échelle romande, cet événement destiné aux jeunes entre 15 et 18 ans s'est tenu pour la troisième fois à Fribourg en 2015. Il se déroule sous la forme d'une compétition par équipe s'étalant sur toute l'année scolaire et vise à promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien ainsi qu'à améliorer la sécurité et les comportements dans la circulation.



2.2 Dicastère des promotions (DP)

En 2015, le DP s'est réuni 14 fois afin de statuer sur différents projets menés dans le cadre de la promotion économique et d'évaluer les préavis de subventions de la Commission culturelle avant de les soumettre au Comité.

Promotion économique

O Développement économique du territoire

Zones d'activités de Givisiez et de Corminbœuf - Projet de synergies interentreprises

Inscrit dans le contexte de pérennisation du tissu économique existant, ce projet était focalisé sur trois zones d'activités de Givisiez et de Corminbœuf. Situé au sein d'un site considéré comme stratégique par l'Agglomération dans le cadre de la planification directrice régionale, ce secteur industriel et artisanal compte parmi les plus importants du canton de Fribourg. Il comprend 181 entreprises, dont 25% relèvent du secteur secondaire, et le reste du secteur tertiaire. Selon la démarche d'écologie industrielle, les objectifs du projet visaient à soutenir les entreprises dans l'identification des opportunités économiques - notamment à travers les optimisations des flux énergétiques ou le déploiement des énergies renouvelables - ainsi qu'à promouvoir des coopérations entre les entreprises présentes sur le site. Ce projet était porté par le DP et les communes concernées.

Lors d'un atelier, organisé en juin 2015, les entreprises ont pu échanger de manière constructive autour des synergies susceptibles d'aboutir à des économies d'échelle. Il a également été question de la création d'une association des entreprises en vue de mettre en œuvre différents projets d'intérêt commun. Des thèmes prioritaires pour les entreprises ont aussi été identifiés comme, par exemple, le système de chauffage à distance ainsi que diverses possibilités de mutualisation de services et de partage de bonnes pratiques. Suite à cet atelier, les représentants de six importantes entreprises ont décidé de former le comité de l'association AEGIC (Association des entreprises de Givisiez et de Corminbœuf). D'autres entreprises les ont rejoints depuis, confirmant ainsi leur intérêt pour un projet visant à identifier et exploiter des synergies interentreprises.

Il s'agit ici de la deuxième association d'entreprises créée sous l'impulsion de l'Agglomération, la première étant celle de la zone d'activités de Moncor, à Villars-sur-Glâne.

Secteur stratégique - zones d'activités de Givisiez et de Corminboeuf :



Zone d'activités/Quartier d'innovation blueFACTORY

Il s'agit d'un site désigné comme stratégique par le canton de Fribourg ainsi que par l'Agglomération dans le cadre de la planification directrice régionale. En novembre 2015, le site de blueFACTORY a achevé une première étape-clé de sa transformation, avec l'inauguration de sa halle bleue qui



permettra d'accueillir, dans le courant 2016, environ 200 places de travail. Le Comité a confirmé son appui au projet blueFACTORY en participant aux différents groupes de travail qui opèrent en soutien au projet.

O Profil économique

L'administration a élaboré, sur mandat du DP, un rapport d'analyse de l'activité économique dans l'Agglomération, en s'appuyant principalement sur les statistiques structurelles des entreprises de l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'analyse a essentiellement porté sur l'évolution du nombre d'entreprises (par secteur et par branche économique, par catégorie de taille et selon les données du Registre du commerce) et celle du nombre d'emplois. D'autres indications relatives aux aspects socio-économiques ont en outre été intégrées à cette étude, telles que la population, les phénomènes migratoires, les emplois et la fiscalité. Les résultats de cette étude ont été communiqués au Comité, début 2016. Ils feront l'objet d'une publication dans la brochure « Agglo News », durant le premier trimestre.

O Services de promotion économique

Inventaire des terrains et des surfaces disponibles

L'Agglomération tient à jour une base de données des terrains et des surfaces disponibles pour les activités économiques. Complétée au mois d'octobre 2015, cette dernière est mise à disposition de la Promotion économique cantonale, moyennant une rétribution annuelle de CHF 6'000. Sur ce point, la collaboration s'avère fondamentale avec les autorités cantonales de sorte à mener une politique foncière active destinée à défendre les conditions-cadres de l'économie, comme le prévoit la Nouvelle Politique Régionale (NPR).

Le Comité a ainsi pu répondre aux demandes des entreprises à la recherche de terrains ou de locaux pour le déploiement de leurs activités. Il s'agit d'entreprises souhaitant s'établir dans le périmètre de l'Agglomération ainsi que d'entreprises existantes qui sont à la recherche de terrains plus adaptés à leurs activités.

O Actions de promotion économique

Projet « Développement urbain condition cadre du Développement économique » (DevEco)

Le Comité, dans le cadre d'une collaboration entre le DP et le DAEM, a décidé de participer au projet DevEco, né du besoin de définir des politiques territoriales proactives dans le but d'améliorer l'attractivité économique de notre région. Le projet vise à établir quelles sont les conditions-cadres du développement urbain qui permettent de favoriser le développement économique. Il s'agira d'identifier les facteurs de succès et de risques pour l'élaboration d'une planification stratégique capable de concilier les objectifs économiques et urbanistiques. Le porteur du projet est la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) et, plus précisément, l'institut Transform au sein de la filière architecture.

Outre l'Agglomération, la Ville de Fribourg (Service d'architecture et d'urbanisme) et le canton de Fribourg (Promotion économique et Politique régionale) participent également au projet DevEco. Quant au financement du projet, l'apport principal provient de la plateforme académique Smart Living Lab (CHF 150'000). L'Agglomération participe à ce projet à hauteur de CHF 45'000, tout comme la Ville et le canton de Fribourg. Il s'achèvera en 2017.

Région capital suisse (RCS)

Le Comité, par l'intermédiaire du DP, a participé au projet « Sites prioritaires de développement économique » initié par l'association Région capitale suisse (RCS). Trois des quatre ateliers prévus dans le cadre du projet ont eu lieu au cours de l'année 2015. L'objectif est de favoriser l'échange entre les acteurs impliqués dans la promotion économique et dans l'aménagement du territoire, sur les thèmes relatifs au développement de sites stratégiques. Le premier atelier a eu lieu sur le site de Ausserholligen, dans le canton de Berne, le deuxième à Riedholz, dans le canton de Soleure et le troisième à Löwenberg, près de Morat. Les résultats finaux de ces ateliers seront présentés à Fribourg dans le courant de l'année 2016.

Promotion des activités culturelles

○ Préavis de la Commission culturelle (CCult) et décisions du Comité

En 2015, le Comité a suivi les préavis de la CCult dans 83% des requêtes expertisées par les membres de cette commission. La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil, sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis aux membres du Dicastère des promotions (DP) qui étudient leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communiquent leur position aux membres du Comité.

○ Subventions culturelles pluriannuelles : décisions pour la période 2016 à 2018

De 2013 à 2015, douze conventions de subventions trisannuelles ont été octroyées à des institutions culturelles fribourgeoises. Un montant de CHF 1'500'000 a été alloué en 2015 par le Comité à ces bénéficiaires privilégiés. La procédure de renégociation de ces subventions, pour la période 2016 à 2018 a débuté au printemps 2015.

Au terme d'une procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la CCult, le Comité a confirmé, par arrêtés du 24 septembre 2015, l'octroi de subventions pluriannuelles aux douze associations culturelles déjà bénéficiaires de ce soutien pour la période 2013-2015. Une nouvelle venue, l'Association des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne - qui célébrera ses 40 ans en 2016 - a été intégrée dans le cercle des trisannuelles, en raison de la qualité de son offre. Les montants alloués pour la période 2016-2018 restent stables par rapport à 2015 et atteignent un montant annuel budgété de CHF 1'530'000 pour l'année 2016.

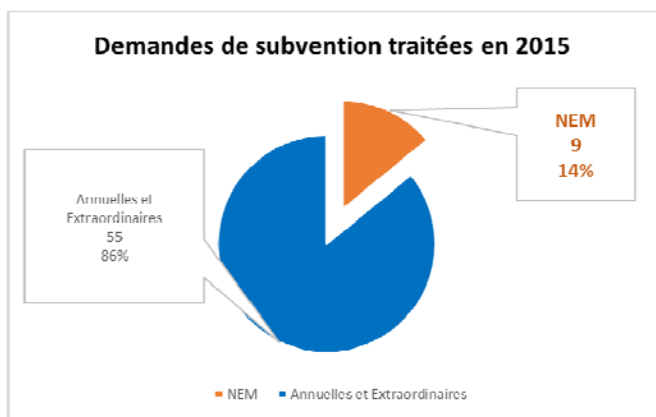
En fonction de l'évolution du budget des communes membres, les montants alloués aux associations bénéficiaires de subventions trisannuelles sont susceptibles d'évoluer positivement pour 2017 et 2018. Une réévaluation des sommes octroyées en 2016 pourrait donc être opérée, selon l'expertise des membres de la CCult, en adéquation avec les ressources communales effectivement disponibles.

Tableau comparatif des montants octroyés depuis 2013 :

○ Subventions Pluriannuelles 2016-2018 Associations bénéficiaires	Montants 2013	Montants 2014	Montants 2015	Montants 2016
Belluard Bollwerk International	146'000	152'000	160'000	160'000
Festival International du Film de Fribourg	161'000	168'000	175'000	175'000
Festival International de Musiques sacrées	90'000	95'000	100'000	100'000
Fri-Art	130'000	130'000	130'000	130'000
Fri-Son	155'000	165'000	175'000	175'000
La Spirale	118'000	121'000	125'000	125'000
Opéra de Fribourg	80'000	90'000	100'000	100'000
Théâtre des Osses	116'000	122'000	130'000	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg	88'000	91'000	95'000	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000	70'000	70'000	70'000
Espace culturel - Le Nouveau Monde	120'000	130'000	140'000	140'000
Tonverein Bad Bonn	80'000	90'000	100'000	100'000
<i>Concerts de l'Avent (entrée 2016)</i>				30'000
Total des subventions pluriannuelles	1'354'000	1'424'000	1'500'000	1'530'000

○ Subventions ordinaires annuelles et extraordinaires

Un budget prévisionnel annuel de CHF 555'000 était disponible début 2015 afin de soutenir les activités culturelles de l'Agglomération, complété par une contribution volontaire de certaines communes non-membres (Autigny, La Brillaz, Chésopelloz, Ependes, Grolley, Pierrafortscha, Schmitten, La Sonnaz, St-Ursen, Tafers) d'un montant total de CHF 27'225. Le Comité disposait donc d'une enveloppe totale de CHF 582'225

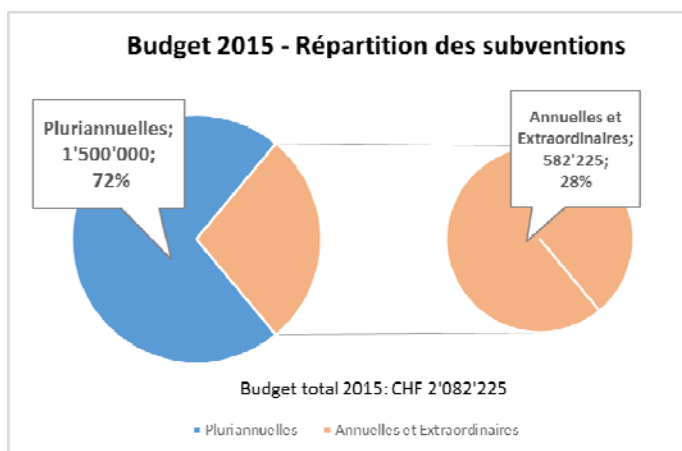


afin d'assurer les initiatives des acteurs culturels répondant au Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles (soit une augmentation de près de 10% par rapport au budget de l'année précédente).

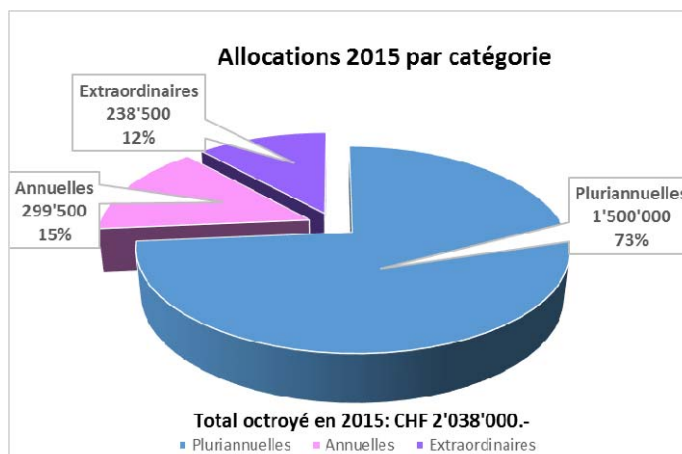
Au cours de l'année 2015, la CCult s'est réunie à 7 reprises afin de préavisier près de 55 demandes de subventions annuelles et extraordinaires (respectivement 19 subventions annuelles (34.5%) et 36 subventions extraordinaires (65.5%). Neuf demandes de soutien ont fait l'objet d'une non-entrée en matière, en raison, notamment, du manque de professionnalisme des requérants ou de la provenance des acteurs culturels. Depuis juillet 2013, le Comité a en effet décidé d'exclure du subventionnement les associations requérantes dont les statuts sont établis hors du périmètre de l'Agglomération. Ces décisions de non-entrée en matière représentent 14% des requêtes en 2015, contre 36% en 2014.

○ Répartition par catégorie des subventions allouées aux acteurs culturels en 2015

La répartition du montant des subventions par catégorie montre que l'essentiel du budget est consacré aux associations bénéficiaires de subventions pluriannuelles. En effet, un montant de CHF 1'500'000 a été octroyé à ces associations, ce qui représente 72% du budget global des subventions culturelles de l'Agglomération en 2015 (2014 : CHF 1'424'000, soit 74%). Ainsi, les allocations effectives de subventions annuelles et extraordinaires ont représenté 27% des montants octroyés aux acteurs culturels en 2015.



Pendant cette période, les octrois ont néanmoins été plus importants qu'en 2014 pour les subventions annuelles et extraordinaires, soit une augmentation de 8,5%. Le montant total des subventions annuelles et extraordinaires octroyées en 2015 pour des activités culturelles régionales ayant lieu pendant cette année, atteint CHF 538'000 au 17 décembre 2015 (dont une garantie de déficit de CHF 2'000 en faveur de l'événement Schmitten Openair).



Subventions pluriannuelles 2015 / 12 associations bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	160'000
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	175'000
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	100'000
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000
Fri-Son	175'000
La Spirale	125'000
Opéra de Fribourg	100'000
Théâtre des Osses	130'000
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	95'000
Société des Concerts de Fribourg	70'000
Le Nouveau Monde, Fribourg - depuis 2013	140'000
TonVerein Bad Bonn, Düdingen - depuis 2013	100'000
Montant total 2015	1'500'000

Subventions ordinaires annuelles 2015 / 19 associations bénéficiaires

Académie d'Orgue	11'000	Fête de la Danse - RESO	12'500
ADMA - Musique Ancienne	8'000	Keller Poche Theater	6'000
Association Guitare Passion	6'000	La Lanterne Magique	10'000
Bédé-Mania	7'500	Le Bilboquet	18'000
Concerts de l'Avent	30'000	La Nuit des Musées	8'000
Convention Caritas CarteCulture	25'000	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	4'000	Ensemble Pro Orlando	4'000
Die Zauberlaterne	8'500	Theater in Freiburg (DFAG)	46'000
Festival du Lied - Concerts de Gala	25'000	Kultur im Podium	30'000
EclatsConcerts	10'000		
Montant total 2015			299'500

Subventions extraordinaires 2015 / 30 associations bénéficiaires

AOCSSM - Concerts St-Michel	3'000	Opéra Louise	10'000
Compagnie Sapana	1'000	FriScènes - Festival de théâtre	5'000
Festival UNiphonies	5'000	Concerts Chœur de la Cathédrale St-Nicolas	3'000
Concerts du Nouvel-An Düdingen	5'000	Midi, Théâtre !	5'000
Les Digitales Fribourg	4'000	High Five ! We are open !	500
La Tour Vagabonde	20'000	Chœur ARSIS	3'000
Action-danse / InciDanse	8'000	Centre d'Art WALLRISS	10'000
Fondation Bindschedler	10'000	Les Georges	55'000
International Piano Series	15'000	Compagnie de l'Orchestre Animé	4'000
Ensemble Vocal Scarlatti	1'000	Gérinia - The Phantom of the Opera	10'000
La Compagnie Boréale	3'500	Les Débrouillarts	5'000
Espace-Temps - Le Port de Fribourg	10'000	Les Amis des Marronniers - Bourg en Scènes	7'000
Association-Galerie Trait-Noir	1'000	Le Pilon à Os	1'000
Association Marquis de Saxe	1'000	Théâtre Crapouille	2'000
Ensemble Diachronie	2'500	Bouillon de Culture	5'000

Subventions extraordinaires « Anniversaires » 2015 / 4 associations bénéficiaires

Le Nouveau Monde - 20 ans	5'000	Fête de la Danse - RESO - 10 ans	4'000
Opéra de Fribourg - 30 ans	5'000		
Ensemble Pro Orlando - 20 ans	5'000		

Don exceptionnel 2015 (extraordinaire) / 1 association bénéficiaire

Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	2'000
----------------------------------	-------

Garantie de déficit 2015 (extraordinaire) / 1 association bénéficiaire

Schmittner Openair	2'000
--------------------	-------

Montant total octroyé pour les subventions extraordinaires, les anniversaires, le don exceptionnel et la garantie de déficit 2015	238'500
--	----------------

Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2015

Subventions pluriannuelles (12)	1'500'000
Subventions ordinaires annuelles (19)	299'500
Subventions extraordinaires (36)	238'500
Sous-total subventions annuelles et extraordinaires (55 entrées en matières)	538'000
Montant total octroyé en 2015	2'038'000

O Domaines couverts par les subventions culturelles de l'Agglomération en 2015

Toutes catégories de subventions confondues et comme en 2014, les salles de spectacles représentent 29% des subventions de l'Agglomération 2015, suivies par les festivals multiculturels (24% des subventions). Les montants alloués ont néanmoins augmenté, respectivement de près de 3% pour les festivals et de 7% pour les salles de spectacles.

Les domaines de la musique (classique et contemporaine) et du cinéma (principalement le FIFF) sont également couverts de façon équivalente par les subventions culturelles, soit respectivement 10% du budget annuel.

Les domaines du théâtre et de l'opéra sont soutenus à hauteur de 18% du budget 2015 (proportion supérieure à celle de 2014 qui était de 15%). Les arts contemporains (visuels et plastiques) représentent 7% des subventions allouées (centres d'arts et expositions). Enfin, les domaines de la danse et des musées sont minoritairement représentés parmi les catégories culturelles avec respectivement 1% des subventions allouées pour la danse et 0,38% exclusivement pour la manifestation annuelle de « La Nuit des Musées ».

Enfin, la promotion des activités culturelles est soutenue en 2015, à travers la CarteCulture de Caritas Fribourg et un encouragement à la carte d'accès aux cinq clubs de musiques actuelles de la région fribourgeoise « High Five ! », à hauteur de 1,25% des subventions 2015.

O Perspectives budgétaires pour les subventions culturelles 2016

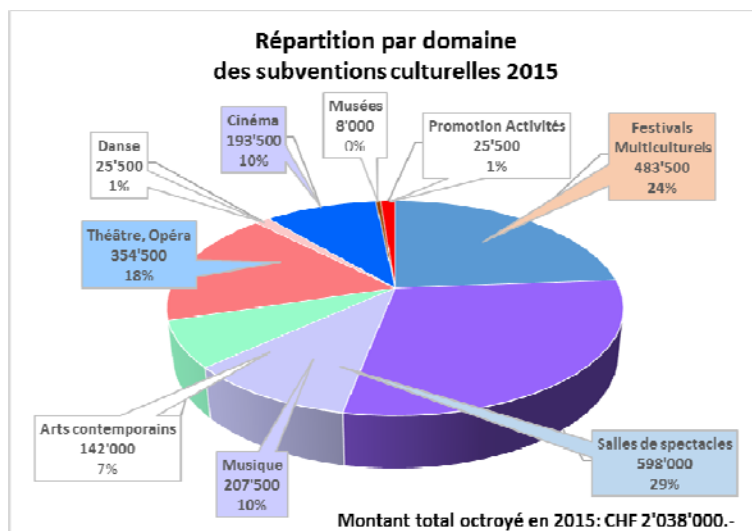
Le Comité a proposé au Conseil, lors de sa séance du 8 octobre 2015, de suspendre pour l'année 2016 toute progression du contenu de l'enveloppe budgétaire dédiée à la promotion des activités culturelles régionales. Cette position est une conséquence des incidences sur le budget des communes des mesures d'économies de l'Etat de Fribourg.

Un montant total de CHF 2'045'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales a ainsi été adopté pour l'année 2016. Ce montant se compose de CHF 1'530'000 de subventions pluriannuelles et de CHF 515'000 de subventions annuelles et extraordinaires. A cette enveloppe annuelle s'ajouteront d'éventuelles participations volontaires des communes de la région fribourgeoise, non-membres de l'Agglomération.

Promotion touristique

L'Agglomération est liée par un mandat de prestations à Fribourg Tourisme et Région (FTR) durant toute la durée de la législature. M. Jean-Pierre Helbling représente l'Agglomération au sein du Comité de FTR. FTR a tenu son assemblée générale le 27 mai 2015 à l'auberge d'Avry-Rosé. Son Comité s'est réuni à 4 reprises.

FTR articule sa stratégie autour d'un plan marketing. Les actions sont ciblées sur les marchés suisses, allemands, français et espagnols et la gamme des produits et promotions s'adressent aux FIT (Foreign Independent Traveller), au tourisme de loisirs en général ainsi qu'au tourisme d'affaires. L'ensemble des résultats peut être consulté dans le rapport de gestion de FTR, disponible sur le site internet de l'association. Grâce au soutien de l'Agglomération et des communes membres de FTR, de nombreux projets touristiques ont pu être réalisés et FTR pourra poursuivre et améliorer encore sa mission d'accueil, d'information et de mise en valeur de la région. C'est ainsi que FTR peut dégager des résultats positifs dans tous les domaines dont elle a la charge : les



fréquences sont en hausse constante, le développement des produits spécifiques est réjouissant et l'attention portée recueille la satisfaction des acteurs du tourisme. Durant l'année 2015, FTR a répondu à près de 3'000 appels téléphoniques, informé plus de 5'000 visiteurs au guichet et vendu près de 75'000 billets de spectacle. Son site a enregistré plus de 400'000 visites.

La Convention qui lie l'Agglomération de Fribourg à FTR a été dénoncée le 3 décembre 2015 pour le 31 décembre 2016. Le Comité entend mettre cette période à profit en vue de préciser ses attentes en matière de promotion touristique et d'améliorer les bases de la coopération entre les deux institutions pour la prochaine législature.

2.3 Dicastère des finances et des ressources humaines (DF&RH)

En 2015, le DF&RH s'est réuni à 11 reprises. Il a préparé 2 projets de message qu'il a soumis au Comité, relatifs à la validation des comptes 2014 (message N°31), respectivement à l'adoption du budget 2016 (message N°33).

Finances

○ Validation des comptes 2014

Le DF&RH a assuré la préparation du bouclage des comptes 2014 et a élaboré le message y relatif (message N°31), que le Comité a ensuite validé dans le cadre de sa séance du 26 mars 2015. Les membres du DF&RH et du DAEM l'ont ensuite présenté à la Commission financière (CF) lors de sa séance du 22 avril 2015. Les comptes 2014 ont finalement été approuvés par le Conseil le 30 avril 2015.

○ Préparation du budget 2016

En 2015, le DF&RH a procédé à l'élaboration du budget 2016 de l'Agglomération et du message y relatif (message N°33), que le Comité a validé au cours de sa séance du 10 septembre 2015. Ce projet de budget a ensuite été présenté par les membres du DF&RH et du DAEM à la CF, le 29 septembre 2015. Lors de la séance ordinaire du 8 octobre 2015, le Comité a soumis au Conseil le budget 2016 (fonctionnement et investissement), qui a été adopté.

○ Mise à jour de la planification financière 2016-2020

En 2015, le DF&RH a procédé à la mise à jour de la planification financière de l'Agglomération pour la période 2016-2020. Le 10 septembre 2015, le Comité a validé cette mise à jour, qui a ensuite été présentée le 29 septembre 2015 à la CF par les membres du DF&RH, puis transmise par le Comité au Conseil le 8 octobre 2015, pour information.

Ressources humaines

○ Direction

Suite à la démission de Mme Corinne Margalhan-Ferrat, le DF&RH a activement accompagné le Comité dans les démarches nécessaires à l'engagement d'un Secrétaire général ainsi qu'à l'organisation du fonctionnement de l'administration avant son entrée en fonction.

○ Aménagement et mobilité

Afin de compléter l'équipe du Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité, le Comité a engagé, en 2015, M. Luc Tomasetti ainsi que M. Pietro Jaeggli. M. Luc Tomasetti travaille, depuis le 1^{er} mai 2015, en tant que collaborateur scientifique à la mobilité, à 100%. Quant à M. Pietro Jaeggli, il a débuté son activité de collaborateur scientifique à l'aménagement régional en date du 1^{er} septembre 2015, à 80%.

Parallèlement, le Comité a continué d'offrir à de jeunes universitaires la possibilité d'effectuer, après leur bachelor ou leur master, un stage, pour se familiariser à la planification ou la gestion de projets dans les domaines de l'aménagement régional ou de la mobilité. M. Marc Sonderegger a bénéficié d'un tel stage du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

○ Promotion économique

Le Comité a engagé, le 23 février 2015, Mme Snezana Peiry en tant que nouvelle responsable de la Promotion économique de l'Agglomération, à 100%.

3 Divers

○ Participation dans des groupes de travail

Les membres du Comité participent régulièrement aux séances des commissions du législatif de l'Agglomération que sont la CAME, la Commission de l'aménagement de la mobilité et de l'environnement (2 séances) et la CF, la Commission financière (2 séances). Ils ont également participé aux séances des Commissions consultatives que sont la CARM, la Commission d'aménagement régional et de mobilité (6 séances) et la CCult, la Commission culturelle (7 séances).

En plus de ces séances liées au fonctionnement interne de l'institution, les membres du Comité ont notamment pris part aux séances suivantes :

- Comité de direction de FTR : M. Jean-Pierre Helbling
- Comité de pilotage des Assises de la culture : M. René Schneuwly
- Groupe suivi Halte Fribourg/Freiburg Poya : MM. Benoît Piller et Yvan Tona
- Groupe stratégique Agglomération/TPF : MM. Benoît Piller, Michel Ramuz, René Schneuwly et Yvan Tona
- Comité de pilotage du mandat d'études parallèles (MEP) Marly Innovation Center (MIC) : M. Yvan Tona
- Groupe de travail réseau horaire Agglomération/TPF : MM. Benoît Piller, Michel Ramuz et Yvan Tona
- Groupe de travail finance et juridique Agglomération/TPF : M. Michel Ramuz
- Comité de pilotage jonction Fribourg-Sud/Bertigny : M. Yvan Tona
- Rencontre avec le Conseil d'Etat (délégation aux Infrastructures) : Mme Erika Schnyder ainsi que MM. Jean Bourgknecht, Kuno Philipona, Benoît Piller, Michel Ramuz, Jean-Bernard Schenevey et René Schneuwly
- Comité de pilotage Articulation Agglomération/Fusions : MM. Kuno Philipona, Benoît Piller, Jean-Bernard Schenevey, René Schneuwly et Thierry Steiert
- Jury du concours de projet de réaménagement de la place de la gare de Fribourg : M. Yvan Tona
- Couverture de l'autoroute A12, secteur Chamblieux : MM. Kuno Philipona, Jean-Bernard Schenevey et Yvan Tona

○ Affiliations

Le Comité n'a pas affilié l'Agglomération à de nouvelles associations et a maintenu le statu quo (principales affiliations : Région capitale suisse, Innoreg-FR, Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg, VLP-ASPAN).



4 Conseil

Nom	Prénom	Commune	
Moret	Michel	Avry	
Renevey	Geneviève	Avry	
Messer	Marc Antoine	Avry	Démissionnaire
Litzistorf	Gabriel	Belfaux	
Lüthi	Marc	Belfaux	
Maître	Christian	Belfaux	
Meyer	Anne-Lise	Belfaux	
Michel	Pascale	Corminboeuf	
Rhême	Dominique	Corminboeuf	
Spicher	Jean-Claude	Corminboeuf	
Bapst	Markus	Düdingen	
Werro	Moritz	Düdingen	
Hauswirth	Urs	Düdingen	
Stadler	Josef	Düdingen	
Zbinden	Samuel	Düdingen	
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph	Fribourg	
Altermatt	Bernhard	Fribourg	
Gauch	Jean-Pierre	Fribourg	
Genoud-Page	Madeleine	Fribourg	
Giller	Christophe	Fribourg	
Hayoz	Jérôme	Fribourg	
Jungo	Adeline	Fribourg	
Mutter	Christa	Fribourg	
Nobs	Pierre-Olivier	Fribourg	
Odermatt	Pius	Fribourg	
Schneuwly-Aschwanden	Eleonora	Fribourg	
Thiémond	Cécile	Fribourg	
Weibel	Rainer	Fribourg	
Von Gunten	Thomas Christian	Fribourg	
Zurich	Simon	Fribourg	
Berton	Cyril	Fribourg	Démissionnaire
Wicht	Pascal	Fribourg	Démissionnaire
Berclaz	Eva	Givisiez	
De Reyff	Gilles	Givisiez	
Mennel	Eric	Givisiez	
Schwegler	Suzanne	Givisiez	
Wicht	Jean-Daniel	Givisiez	Démissionnaire
Maridor	François	Granges-Paccot	
Overney	Alexis	Granges-Paccot	
Demierre	André	Granges-Paccot	Démissionnaire
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Romanens	Eric	Marly	
Sager	Kurt	Marly	
Spaeth	Bertrand	Marly	
Walter	Lionel	Marly	
Dorthe	Sébastien	Matran	
Dumoulin	Jean-Luc	Matran	
Rérat	Nicolas	Matran	
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Bapst	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Etter	Adrian	Villars-sur-Glâne	
Gasser	Benjamin	Villars-sur-Glâne	
Grangier	François	Villars-sur-Glâne	
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne	
Marmier	Bruno	Villars-sur-Glâne	

5 Site internet

Le site internet de l'Agglomération est régulièrement mis à jour. Il donne des informations détaillées sur les domaines d'activités de l'Agglomération ainsi que sur les travaux menés par les différents organes qui la composent. Tous les documents envoyés aux membres du Conseil à l'occasion des séances plénières sont téléchargeables, en français et en allemand, depuis ce site. On remarque à ce titre une progression constante du nombre de visiteurs, ce qui démontre l'importance croissante de ce vecteur d'information au public.

Année	Nombre de visiteurs différents
2011	5'962
2012	19'399
2013	18'038
2014	19'605
2015	22'594

Consciente des enjeux liés à la digitalisation de l'information, l'Agglomération a investi beaucoup d'énergie durant le dernier exercice au renouvellement de son site internet. L'objectif est d'offrir une plateforme détaillée, attrayante et simple d'utilisation aux personnes qui souhaitent s'informer ou requérir une prestation de la part de l'Agglomération. Le nouveau site internet sera mis en ligne dans le courant de l'année 2016, parallèlement au changement de législature.

6 Informations générales

○ Collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération en 2015

Direction	Corinne Margalhan-Ferrat à 100% (jusqu'en avril 2015) Anne-Elisabeth Nobs, membre du Comité (ad-interim, de mai à juillet 2015) Félicien Frossard à 100% (dès août 2015)
Coordination des mesures du PA	Gonçalo Bico à 100%
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60% Pietro Jaeggli à 80% (dès septembre 2015)
Mobilité	Luc Tomasetti à 100% (dès mai 2015)
Promotion économique	Snezana Peiry à 100% (dès février 2015)
Promotion culturelle	Inès Binggeli-Roquillas à 100%
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Virginie Zube à 100%

○ Ouverture des bureaux

Matin :	du lundi au vendredi de 8h à 12h
Après-midi :	du lundi au vendredi de 14h à 17h

○ Crédits

Photos :	Gonçalo Bico, Daniela Gaspoz-Fleiner
Cartoons :	Lilian Caprez, Jonas Räber

